

N°16-11-87

L'an deux mil seize, le lundi 28 novembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 21 novembre 2016.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E. (*reçoit pouvoir de J. DELANNOY*)

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; HOCHART J.L. ; MAMETZ P. ; BEE D.

Absents excusés :

Madame WESTENHOEFFER V.

Messieurs LHEUREUX M. ; BRUGGEMAN M. ; GALLET J.M. ; DELANNOY J. (*donne pouvoir à E. BOIN*) ; WYCKAERT G.

Absents :

Messieurs GARENAUX M. ; MAGERE M.

Madame Evelyne BOIN est élue secrétaire.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Christian LEROY

Depuis 2009, le Trail Evasion, course nature, est organisé sur le territoire de la commune de Seninghem. Cette épreuve organisée par 150 bénévoles s'inscrit dans la dynamique "Sports de nature" développée sur le territoire, elle a un rayonnement beaucoup plus large que la simple communauté de communes puisque que les 1.700 participants viennent de toute la région.

Tous les bénéfices sont reversés à une association "Courir AVEC et POUR des enfants extraordinaires". Cet événement s'inscrit dans le cadre des critères d'attribution des subventions de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres qui sont les suivantes :

- participer au rayonnement communautaire,
- être d'ordre événementiel et
- présenter un intérêt touristique ou culturel.

En conséquence, le bureau propose de verser une subvention de 1.500 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire **ACCORDE** 1.500 € à l'association sportive et culturelle de Seninghem pour l'organisation du Trail Evasion de Seninghem. Ils seront réglés sur le crédit qui sera porté à l'article 6574 du BP 2017.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20161128-16-11-87-DE
Date de télétransmission : 05/12/2016
Date de réception préfecture : 05/12/2016

